



Production

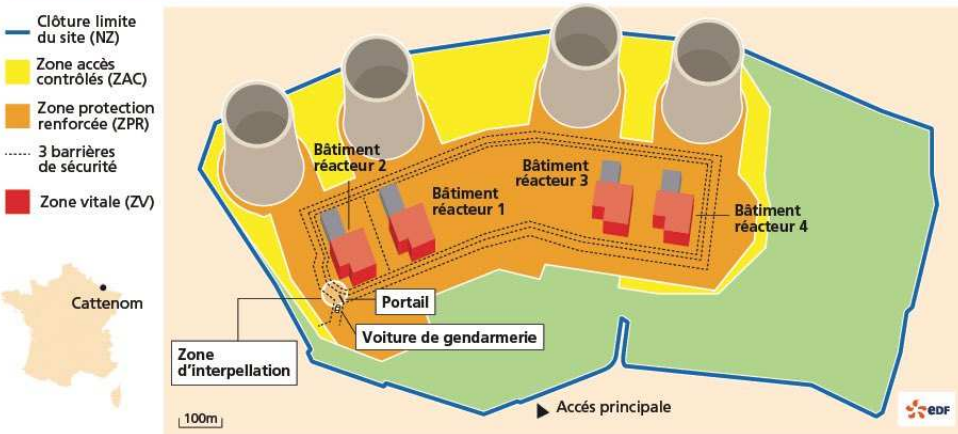
Les unités de production n°1, 2, 3 et 4 fonctionnent et alimentent le réseau électrique.



Individus interceptés à la centrale de Cattenom. EDF condamne cette action

Le jeudi 12 octobre 2017, à 5h37, des individus se sont introduits par effraction sur le site de la centrale nucléaire de Cattenom. L'intrusion a immédiatement été détectée par les équipes de sécurité du site et le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie (PSPG) les a interceptés à 5h45. Les intrus sont toujours restés à l'extérieur des bâtiments et hors zone nucléaire. Cette intrusion n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations. Il s'agit d'une infraction au regard du code de la défense, qui a donné lieu au dépôt d'une plainte. EDF condamne avec vigueur des actions violentes d'un mouvement multipliant les illégalités.

ÉVÈNEMENT DU 12 OCTOBRE 2017 À LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CATTENOM



Le dispositif de sécurité a parfaitement fonctionné. Les intrus n'ont jamais eu accès ni aux installations industrielles, ni à la zone nucléaire.

Evènements significatifs déclarés par la centrale de Cattenom :

La centrale de Cattenom a déclaré deux évènements significatifs sûreté de niveau 0, sur l'échelle INES qui compte 7 échelons, à l'Autorité de Sûreté Nucléaire :

- le vendredi 6 octobre 2017 en raison de l'indisponibilité, de courte durée, de la retransmission d'un capteur de surveillance sur l'unité de production n°1 ;

- le mercredi 11 octobre 2017 suite au dépassement, pendant quelques secondes, de la limite autorisée de la puissance thermique d'un réchauffeur de l'unité de production n°4.

Sécurité du personnel :

Mercredi 11 octobre 2017, les équipes d'EDF sont intervenues vers 10 heures suite à une odeur de chaud constatée dans un local situé dans la partie nucléaire de l'unité de production n°3. Conformément aux procédures, les pompiers ont été appelés et sont arrivés sur place rapidement. Après investigations, ils ont déterminé que des travaux en cours de réalisation sur la toiture étaient à l'origine de l'odeur détectée. Le chantier a été préventivement arrêté. Les pompiers ont quitté le site vers 11h45.

Par ailleurs, les secours externes ont également été sollicités le soir même, afin de prendre en charge une personne qui s'était cognée la tête. Il s'agissait d'un agent d'entretien effectuant un nettoyage dans les bureaux. La personne a été transférée à l'hôpital afin d'y faire des examens complémentaires.



Evènement significatif générique

EDF a communiqué, le lundi 9 octobre 2017, au niveau national sur un évènement significatif sûreté de niveau 2, dit « générique », c'est-à-dire concernant plusieurs centrales nucléaires :

Déclaration d'un évènement de niveau 2 (échelle INES) concernant la tenue au séisme de tuyauteries situées dans la station de pompage

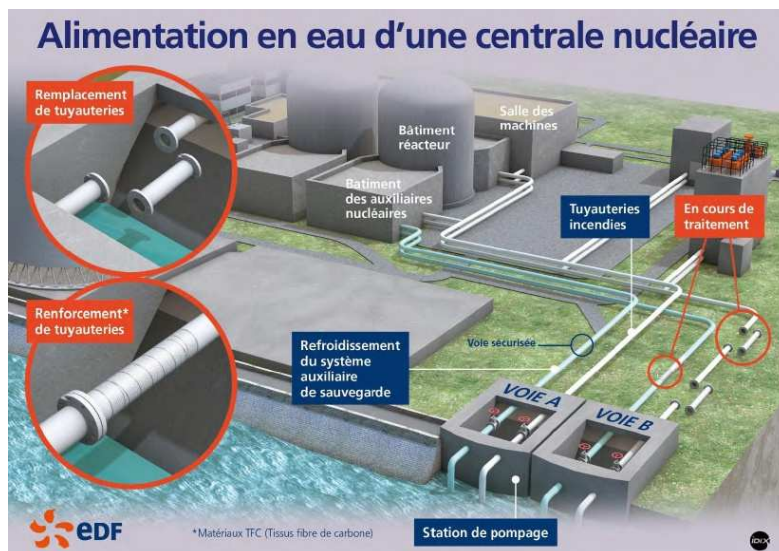
Dans le cadre de son programme de maintenance de ses équipements, EDF a réalisé, sur l'ensemble du parc en exploitation, des contrôles sur certaines tuyauteries situées dans les stations de pompage servant à la filtration et à l'approvisionnement en eau des centrales nucléaires en cas d'incendie. Des investigations approfondies ont révélé des épaisseurs de métal sur certains tronçons des tuyauteries ne permettant pas de justifier leur tenue en cas de séisme équivalent aux séismes « de référence ». Les analyses ont mis en évidence que ce constat pouvait, en cas de séisme équivalent aux séismes « de référence », engendrer un risque d'inondation de la station de pompage pour 20 unités de production, rendant indisponible les deux circuits d'alimentation en eau du réacteur.

Par conséquent, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 9 octobre 2017, un évènement significatif de sûreté dit « générique » car commun à 20 unités de production, classé au niveau 2 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des évènements nucléaires qui en compte 7. Les défauts à l'origine de cette déclaration n'ont eu aucun impact sur la sécurité des salariés ni sur l'environnement.

La station de pompage* approvisionne en eau la source de refroidissement du réacteur. Elle s'alimente par la mer ou le fleuve avoisinant.

Le dimensionnement des systèmes d'une centrale nucléaire implique la définition de deux niveaux de séisme de référence : le séisme maximal historiquement vraisemblable (SMHV) qui est supérieur à tous les séismes s'étant produit au voisinage de la centrale depuis mille ans, et le séisme majoré de sécurité (SMS), séisme hypothétique d'intensité encore supérieure.

* Pour Cattenom, les stations de pompage concernées sont celles situées à l'intérieur du site (hors zone nucléaire) et non pas celle située en bord de Moselle.



Quelles sont les centrales concernées ?

- Pour 9 unités de production, les tuyauteries ont été renforcées (Belleville 1-2, Cattenom 3-4, Dampierre 1-2, Golfch 1-2, et Saint-Laurent-des-Eaux B1)
- Pour 5 unités de production en cours d'arrêt, les renforcements de tuyauteries sont en cours et seront finalisés avant leur redémarrage (Chinon B3, Cruas 1, Dampierre 3, Nogent 1, Saint-Laurent-des-Eaux B2)
- Pour 6 unités de production en fonctionnement, un des deux circuits de refroidissement du réacteur a été sécurisé, ce qui garantit le fonctionnement de la centrale en toute sûreté même en cas de séisme. Les opérations de sécurisation du deuxième circuit de refroidissement sont en cours. (Cattenom 1-2, Chinon B4, Cruas 4, Dampierre 4, Nogent 2).

Ces mêmes contrôles ont montré que sur 9 autres unités de production (Cruas 2-3, Paluel 3-4, Saint-Alban 1-2 et Tricastin 1-3-4), la démonstration de tenue au séisme pouvait ne pas être garantie sur certaines tuyauteries sans risque d'inondation de la station de pompage et ni d'indisponibilité du système de refroidissement du réacteur en cas de séisme équivalent aux séismes « de référence ». Pour ces unités, un évènement significatif de sûreté de niveau 0 a été déclaré à l'ASN et les opérations de renforcement des tuyauteries concernées sont en cours. L'unité de production n°2 de Paluel, en arrêt programmé prolongé, est en cours de contrôle. Pour 28 autres unités de production, les contrôles effectués ont démontré l'absence de risque d'inondation de la station de pompage en cas de séisme équivalent aux séismes « de référence ».